



CERCLE DES ANCIENS DU COLLEGE ST JOSEPH ELIKYA

Avenue Isiro n°1

KINSHASA – GOMBE

Devise : FRATERNITE-UNITE-SOLIDARITE

Contacts : 0829902492 – 0998845688

NOTE CIRCULAIRE N°03/022/PRES/CD/CAC/AM/2022

Le Président du cercle des anciens du collège Saint Joseph,
Rappelant à l'article 5 des statuts du CAC un des objectifs de l'association qui est de cultiver et de renforcer l'esprit de solidarité entre membres ;
Réaffirmant à l'article 9 desdits statuts qu'est membre, autrement appelé CACIPLE, toute personne ayant fréquenté le collège en qualité d'élève et/ou membre du personnel ;
Suite aux difficultés rencontrées pour le recensement des membres à travers le monde, ce qui ne permettait pas d'identifier les caciples ;
Considérant l'urgence et la nécessité ;

ORDONNE :

Art.1. Il est créé une commission ad hoc dénommée « Commission de création des bases de données et du site Internet du CAC » ;

Art.2. Cette commission est chargée de coordonner toutes les opérations concernant l'identification des membres du CAC ainsi que le site qui servira de portail pour enregistrement des caciples adhérents ;

Art.3. Est nommé Coordonnateur de cette commission, le Caciple Professeur Aimé MBOBI ;

Art.4. Le Coordonnateur est chargé de désigner les membres qui feront partis de cette commission dans les jours qui suivent la signature de la présente note ;

Art.5. Les caciples désireux de faire partis de cette commission de réforme, sont priés d'entrer en contact avec le coordonnateur pilote de cette commission à travers ses coordonnées.

Art. 6. La commission travaillera durant tout le temps qu'il estime nécessaire pour présenter ses résultats.

Cette note circulaire entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 19 Janvier 2022

Sé/ Alain MUTOMBO
Président du CAC/KIN